

## Liste des catégories d'emploi où l'utilisation du cellulaire personnel dans le cadre des fonctions est autorisée par le DS

En événement, aucun appareil cellulaire n'est fourni au personnel électoral. Lors de l'embauche, le DS doit s'assurer que le personnel possède un cellulaire si ce dernier est requis dans le cadre des fonctions du poste occupé.

Une seule personne par endroit de gestion ou par équipe de vote ou de révision a droit à l'allocation.

Personnel électoral visé :

<b>Bureau principal</b>		
<u>Mandats d'aide</u>	Général (messager seulement)	Distribution
<u>Mandats d'assistant</u>	Supervision de la révision	Supervision du vote
Accessibilité et endroits de gestion	Formation	Région
Mesures sanitaires		
Itinérance en région nordique	Itinérance dans les établissements d'enseignement	
Itinérance dans les installations d'hébergement et au domicile de l'électeur		
<b>Révision</b>		
Agent réviseur	Président réviseur – CRI	Réviseur – CRRE
Secrétaire – CRSEE	Secrétaire – CRI	
Réviseur – CRSEE	Réviseur – CRI	
<b>Vote</b>		
<u>BVA</u>	<u>BVO</u>	<u>BVIH</u>
PRIMO – BVA	PRIMO – BVO	PRIMO – BVIH
PRIMO – BVA-PTVI	PRIMO – BVO-PTVI	PRIMO – BVIH-PTVI
Aide-PRIMO – BVA	Aide-PRIMO – BVO	Aide-PRIMO – BVIH
Aide-PRIMO – BVA-PTVI	Aide-PRIMO – BVO-PTVI	Aide-PRIMO – BVIH-PTVI
		Scrutateur – BVIH
<u>BVEE</u>	<u>BVI-BVDE</u>	Secrétaire – BVIH
Responsable – BVEE - Président CRSEE		
Responsable – BVEE	Scrutateur – BVI-BVDE	<u>BVIRE</u>
Aide-Responsable – BVEE	Secrétaire – BVI-BVDE	Préposé et réviseur – BVIRE
Préposé au vote – BVEE		
<b>Dépouillement</b>		
PRIMO – DEP	Aide-PRIMO – DEP	